

Le corps souffrant et ses enjeux diplomatiques

Pierre Nevejans

▶ **To cite this version:**

Pierre Nevejans. Le corps souffrant et ses enjeux diplomatiques : La maladie du prince face à la plume des ambassadeurs à la Renaissance. Bulletin du Centre de Recherche du Château de Versailles, 2016, 10.4000/crcv.13693 . halshs-01562160

HAL Id: halshs-01562160
https://shs.hal.science/halshs-01562160

Submitted on 13 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles
Sociétés de cour en Europe, XVI[e]-XIX[e] siècle - *European Court Societies, 16th to 19th Centuries*
Articles et études | 2016

Le corps souffrant et ses enjeux diplomatiques

La maladie du prince face à la plume des ambassadeurs à la Renaissance

The suffering body and diplomacy: Princely illness through the writings of Renaissance ambassadors

Pierre Nevejans

Édition électronique
URL : http://crcv.revues.org/13693
DOI : 10.4000/crcv.13693
ISSN : 1958-9271

Éditeur
Centre de recherche du château de Versailles

Ce document vous est offert par BU de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Référence électronique
Pierre Nevejans, « Le corps souffrant et ses enjeux diplomatiques », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], Articles et études, mis en ligne le 13 mai 2016, consulté le 13 juillet 2017. URL : http://crcv.revues.org/13693 ; DOI : 10.4000/crcv.13693

Ce document a été généré automatiquement le 13 juillet 2017.

Le Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le corps souffrant et ses enjeux diplomatiques

La maladie du prince face à la plume des ambassadeurs à la Renaissance

The suffering body and diplomacy: Princely illness through the writings of Renaissance ambassadors

Pierre Nevejans

« Le roi est un corps fictif symbolique du royaume
dans sa tête et dans son âme[1]. »

1 Le corps était perçu au XVI^e^ siècle de manière très signifiante : c'était une émanation physique de la personnalité, de l'âme et des intentions, c'est pourquoi « les hommes de la Renaissance autopsiaient en permanence le monde et par voie de conséquence leur corps, à la recherche des moindres déséquilibres[2] ». Le corps du prince, parce que celui-ci était considéré métaphoriquement comme la tête du royaume, se voyait attribuer une valeur symbolique particulièrement élevée[3]. La diminution de ses capacités physiques et psychiques ne pouvait qu'affecter le fonctionnement normal de l'État monarchique, à commencer par celui de la cour[4]. Aussi l'étude de la maladie du prince était-elle devenue un art dont certains s'étaient fait un métier.

2 Les travaux de Xavier Le Person sur les « practiques » politiques du XVI^e^ siècle – et plus particulièrement sur les usages dissimulateurs et manipulateurs autour du corps souffrant – ont ces dernières années réorienté l'histoire politique et curiale vers l'étude du comportement de ses acteurs. L'usage de la maladie y est abordé avec les mots de ceux qui la simulaient, à travers leurs correspondances personnelles et politiques[5]. Mais, contrairement à la maladie nobiliaire étudiée par Xavier Le Person, il n'est guère possible d'analyser le comportement du souverain à travers ses propres mots. Nous n'en avons en effet que des descriptions extérieures, plus ou moins fiables, écrites par des auteurs très variés : sa « practique théâtrale », observée en direct, était décrite d'après ses paroles et ses gestes par des témoins contemporains (correspondances), parfois compilée dans des récits postérieurs (chroniques).

3 Parmi ces témoins figuraient les ambassadeurs étrangers, sous la plume desquels le contexte prend souvent une importance extrême. Depuis la seconde moitié du XVe siècle, l'installation de la figure ambassadoriale avait introduit à la cour ce regard étranger braqué sur le prince. Outre que, comme l'ensemble du personnel aulique de la Renaissance, ces ambassadeurs étaient imprégnés de culture physiognomonique[6], ils étaient persuadés que la politique monarchique pouvait être anticipée par l'étude du comportement du souverain[7] : les ambassadeurs italiens notamment avaient instauré des systèmes d'analyse extrêmement précis, rapportant dans leurs dépêches et relations tout ce qu'ils pouvaient en voir et en connaître, depuis ses actions politiques jusqu'à ses gestes quotidiens.

4 L'état de santé du prince avait bien sûr d'abord des conséquences sur la réception diplomatique. Dès qu'il déclinait, temporairement ou irrémédiablement, le souverain pouvait refuser de recevoir les ambassadeurs, cacher sa maladie, ou au contraire s'en servir pour en tirer quelque avantage politique. « Sembler être plus que ce qu'il est[8] », lui conseillait Giovanni Botero, dans la *Ragion di Stato* : pour l'ambassadeur et théoricien politique vénitien, il lui incombait de « cacher ses faiblesses » et de « franchir les normes de la vérité », tout en sachant se maintenir « dans celles du vraisemblable ». Il s'agit du concept de la maladie politique, tel que Xavier Le Person l'a dévoilé pour la cour d'Henri III, tel qu'il fut employé par Catherine de Médicis pour déstabiliser ses adversaires[9].

5 Les problèmes de santé du prince pouvaient ensuite être de trois sortes : il pouvait être atteint, comme n'importe quel autre homme, de blessures ou de maux passagers sans gravité ni conséquences ; si son intégrité ou sa vie étaient soudain mis en danger, les conséquences politiques étaient certaines, mais il s'agissait là d'épiphénomènes imprévisibles, par exemple la grave maladie de Louis XII, au milieu des années 1500[10] ; enfin, lui aussi était un jour victime de l'inévitable vieillissement.

6 Par ailleurs, les relations qu'il entretenait avec les ambassadeurs pouvaient prendre diverses formes, depuis les plus cérémonielles comme l'audience publique, jusqu'à d'autres plus personnelles, impliquant un partage de son intimité. Le spectre très large de la réception diplomatique englobait tous les types de contacts[11]. On pourrait s'attendre à les voir marqués par le recours à la manipulation et à la dissimulation. Mais la réalité est souvent différente, et la réception diplomatique tend à montrer une image parfois même sincère de ces hommes, qu'elle soit ménagée ou non. Se pose alors la question de l'utilité politique de tels comportements. Face aux ambassadeurs, alliés comme ennemis, le prince avait tout intérêt à ne montrer aucun signe extérieur de faiblesse, ni personnelle, ni politique, sans quoi il pouvait mettre en danger ses relations avec les puissances représentées. Or, il semble que, alors que certains faisaient en sorte que rien ne transparaisse, ou bien même gardaient les ambassadeurs étrangers à l'écart afin de ne pas s'exposer, d'autres ne cherchaient à dissimuler ni l'existence de problèmes de santé ni même leurs symptômes. Charles Quint par exemple fit même de ses crises de goutte une arme politique : dans quelle mesure ses douleurs étaient-elles feintes ? à partir de quel moment ont-elles pu justement devenir une arme politique, un élément de jeu ? Après tout, l'exercice du pouvoir est essentiellement lié aux apparences : il s'agit de tenir un rôle, de faire croire[12]... En confrontant ces sources précieuses que sont les dépêches d'ambassadeurs et les chroniques relatant les grands événements de cour, on observe un écart entre la réalité du comportement princier et la description restituée par

l'ambassadeur. Cet écart permet de donner une vision plus précise de la vie de cour au début de l'époque moderne.

7 Envisager la réception diplomatique comme un filtre réceptif – c'est-à-dire un filtre qui implique une série de modulations réceptives entre la volonté du prince, son comportement et la manière dont il est perçu et décrit par l'ambassadeur – permet de mieux appréhender les dépêches diplomatiques, sources indispensables à l'étude de la cour de la Renaissance. Ces sources ont pourtant longtemps été sous-exploitées par les historiens, en raison de la difficulté à saisir la réalité de ce qu'elles décrivent. Tenir compte de ce filtre et comprendre les enjeux permet de les réhabiliter et de donner davantage de place aux faits par rapport à la théorie comportementale décrite dans les traités politiques du Moyen Âge et de l'époque moderne. Ces traités restent certes d'une importance capitale pour comprendre le comportement du prince et des ambassadeurs, mais ils ont été laissés de côté ici, au profit des dépêches, ainsi qu'à la démonstration par l'exemple plutôt que par la théorie. Le souci de rendre compte de la figure princière indépendamment des traits personnels des souverains, ainsi que la nature occasionnelle des dépêches diplomatiques amènent à considérer un nombre important de souverains et d'événements, sur un espace géographique étendu et politiquement hétérogène. Néanmoins cette échelle plus large permet, en dégageant des points communs, de saisir des enjeux plus généraux.

8 L'objet de cet article est donc d'analyser l'usage de la maladie comme outil diplomatique par les princes de la Renaissance. Un tel usage supposait des objectifs précis : parmi d'autres pratiques pour les atteindre, la maladie semble constituer un cas d'espèce. En effet, elle permet d'appréhender tant les modulations comportementales du prince que la perception (elle aussi modulée) de l'ambassadeur. La question du point de vue semble ici essentielle, impliquant un constant va-et-vient entre celui du prince et celui de l'ambassadeur. Les motivations de l'un ne peuvent être comprises sans prendre en compte la perception de l'autre. Ce va-et-vient tient compte aussi des différents cas de figure possibles et de l'utilisation différenciée de la maladie.

9 La maladie peut d'abord apparaître comme la « reine des excuses », servant de motif au refus de réception : il faut alors toujours se demander le pourquoi de ce refus (1). La maladie peut également être utilisée, mise en scène, devant les ambassadeurs (2). Enfin, le cas du vieillissement est là encore particulier : la comparaison entre Charles Quint et François I^{er}, deux princes au caractère foncièrement différent, semble assez éclairante sur la manière très personnelle de le gérer (3).

La reine des excuses ?

10 Ce qu'il conviendrait d'appeler le « refus de réception » des ambassadeurs n'a jamais été étudié. On n'en connaît donc ni la proportion, ni la fréquence, ni les raisons principales. Ce qui est certain, c'est que pour qu'il y ait refus, il fallait une demande préalable d'audience. Sans cette demande, il faudrait parler d'une non-réception, et non d'un refus de réception. Le refus est en réalité une forme de mauvaise réception, comme c'était aussi le cas dès lors que le faste et les honneurs étaient absents de l'accueil de l'ambassadeur. Caractéristique d'une diplomatie moderne où l'ambassade tendait à devenir permanente, ce refus constitue l'un des marqueurs de la mise en place d'un cérémonial diplomatique à deux vitesses : d'un côté, les ambassadeurs extraordinaires, reçus avec un grand cérémonial ; de l'autre, les ambassadeurs résidents, qui n'y avaient le droit que

ponctuellement. Le refus de réception était assez fréquent pour ces derniers, même s'il pouvait prendre une forme déguisée, par exemple la restriction d'accès de fait à la personne du prince. Or, dans ce dernier cas, la maladie pouvait jouer le rôle d'une fin de non-recevoir, soit en empêchant la bonne tenue d'une audience, soit parce qu'il n'était pas question de montrer le prince dans une situation diminuée.

11 Xavier Le Person a montré dans ses travaux que la simulation de la maladie n'était souvent, en règle générale, que l'exagération d'une réalité – ainsi du duc de Nevers qui invoquait régulièrement une jambe qui avait réellement été blessée au combat lorsqu'il s'agissait d'aller à Paris[13]. Dans le cadre de la réception diplomatique, la maladie feinte pouvait en tout cas devenir un prétexte pour ne pas recevoir un ambassadeur, mais à quelles fins ?

Une excuse justifiée

> On nous a dit que le roi était pour aujourd'hui dans l'impossibilité de nous recevoir, la toux le gênant fort, et que, l'objet étant d'importance, nous en parlions à Rouen ; et je crois l'excuse motivée, car il a refusé aussi de donner audience à des envoyés du marquis de Mantoue[14].

12 Ces mots de Machiavel, même si signés par Valori, nous viennent de la deuxième légation du Florentin en France, en 1504. Machiavel se rendit plusieurs fois en France auprès de Louis XII entre 1500 et 1512. Lors de son second voyage, il se serait fait, d'après ses propres mots, débouter d'une demande d'audience parce que le roi toussait. En plein hiver (le 29 janvier), cela paraît assez crédible. Malheureusement, nous n'avons pas les dépêches des envoyés mantouans mentionnés par l'illustre secrétaire florentin pour croiser les informations. Jean d'Auton, historiographe de Louis XII, relate cependant cet épisode tragique de la vie du roi au cours duquel il aurait même donné des instructions en prévoyance de sa mort probable[15]. Sa maladie était réelle. Il n'était pas question de le montrer dans cet état de faiblesse ; par ailleurs, comme le monarque toussait beaucoup, il ne pouvait pas s'exprimer de manière convenable et l'audience n'avait plus de sens. Ce qui est intéressant ici, c'est que, pendant l'incapacité temporaire de recevoir que la maladie entraîna chez lui, la réception diplomatique fut, d'après Machiavel, entièrement confiée à Georges d'Amboise et d'après Jean d'Auton en partie à la reine Anne de Bretagne. Le prince n'était donc pas une figure indispensable de la réception diplomatique et son pouvoir pouvait être délégué. Rien ne dit par ailleurs qu'il n'était pas capable de gouverner et de prendre des décisions politiques depuis son lit.

13 Un autre souverain à la santé fragile, Charles Quint, prenait souvent l'excuse de la maladie : pendant plusieurs semaines, parfois, il ne recevait personne, encore moins des ambassadeurs, ces derniers se plaignant de n'avoir aucune information en temps réel :

> Il avoit esté malade une autre foys de mesme sorte il n'y a pas deux moys toutesfois que je n'en avoye riens sceu jusques ad ce coup et luy prient en jouant a la grosse balle de ceste maladye. Il en est grant bruit icy[16].

14 Il est tout à fait intéressant de noter dans ce témoignage de Jean de La Rochebeaucourt (1485-1545), ambassadeur de France en Espagne de 1517 à 1519, qu'il n'apprit la maladie de l'empereur que plus de deux mois après son rétablissement. Cela signifie d'abord que les audiences accordées par Charles Quint devaient être très peu fréquentes. Ensuite, qu'il devait y avoir une certaine rétention d'information sur l'état de santé du prince et que la non-réception s'était banalisée. À la fin de sa vie, l'empereur, terriblement affaibli par des crises de goutte régulières, pouvait être incapable de recevoir ou de travailler des

semaines durant, comme l'atteste le témoignage d'un autre ambassadeur français, Charles de Marillac :

> Toutesfoys il s'en enquerroyt et me satisferoyt plus amplement tant sur ce poinct que sur les aultres par moy proposez, ce qu'il ne pouvoyt l'hors bonnement faire pour la maladye qu'il avoyt eue qui l'avoyt bien gardé quinze jours de negocier[17].

15 Pour juger de la sincérité de ce dernier épisode, il faut se reporter à une lettre d'Antoine de Granvelle, évêque d'Arras, adressée à Titien quelques jours plus tôt, où il explique au peintre que la goutte empêchait jusqu'à ce moment l'empereur de signer les actes[18]. La douleur, décrite par le proche conseiller comme insoutenable, était donc une excuse tout à fait valable pour ne pas recevoir l'ambassadeur.

16 Dans ces cas particuliers, le refus de réception était compréhensible : le prince était en incapacité de recevoir dans des conditions normales. Mais, dans d'autres circonstances, l'état de santé du prince n'entraînait pas une telle incapacité. Les ambassadeurs se voyaient refuser une audience sous ce prétexte, alors que le prince allait parfaitement bien, ce qu'ils ne manquaient pas de noter parfois dans leurs dépêches.

Une excuse pratique et convenable

17 En décembre 1520, François I^{er} fut blessé en simulant une bataille de siège : il reçut sur la tête des braises qui lui causèrent de graves lésions. Pour le soigner, on dut lui raser la tête – il demanda à l'ensemble de ses courtisans de suivre son exemple. Ces blessures, bien que préoccupantes, n'avaient pas altéré ses capacités mentales. Il devait simplement se reposer et rester dans sa chambre afin d'éviter tout risque de surinfection. Or, pendant plusieurs semaines, le roi de France vécut en reclus, refusant de recevoir quelque ambassadeur que ce fût, comme le raconte l'ambassadeur mantouan Girolamo Suardino :

> La vérité est qu'il ne donne audience à personne, et Madame [Louise de Savoie] tout au long de la journée et une partie de la nuit reste dans la chambre du Roi, lequel, inerte, se fait faire la lecture, [...], s'entretenant avec ses domestiques de chambre[19].

18 Le 21 janvier, personne, donc, n'était admis auprès de lui en dehors de Louise de Savoie et de quelques domestiques, en tout cas d'après Suardino qui relate que les ambassadeurs furent aussi exclus de la chambre royale le 4 février suivant[20]. Pourtant, le 5 février, deux ambassadeurs anglais y furent reçus avec une grande familiarité, ce qu'ils racontent dans une lettre au cardinal Wolsey, alors principal ministre du roi d'Angleterre : « Le jour suivant Jerningham et moi fûmes amenés auprès du roi, qui me reçut avec une grande familiarité au milieu de sa chambre[21]. » Le comportement de François I^{er} est ici caractéristique des princes de la Renaissance qui établissaient une hiérarchie entre les ambassadeurs des différentes puissances, mais, par convention, ne pouvaient le dire ouvertement. Une telle situation le met clairement en évidence.

19 Les ambassadeurs anglais jouissaient bien sûr auprès de lui d'une facilité d'accès bien plus grande que les représentants du petit marquisat de Mantoue qui ne tient pas une place très importante sur l'échiquier européen. Le simple fait que les premiers signèrent leur dépêche de Romorantin, là où François I^{er} se trouvait, alors que Suardino écrivait depuis Selles-sur-Cher, à plus de quinze kilomètres, est significatif. Dès lors, il est réaliste de considérer que l'état physique dans lequel se trouvait le roi de France servait d'excuse pour ne pas recevoir certains ambassadeurs étrangers. L'ambassadeur mantouan fut ainsi, semble-t-il, victime d'un mensonge grossier. Cette anecdote concorde en même temps

avec ce que l'on connaît du caractère de François I[er], qui n'aimait pas donner audience et préférait déléguer ce fardeau à ses principaux conseillers ou à sa mère.

20 Chez les princes de la Renaissance, diverses excuses étaient devenues prétextes au refus de réception : avec la chasse, la maladie se révèle comme certainement l'un des premiers invoqués.

Recevoir en état de faiblesse

21 Paraître, recevoir ou gouverner n'étaient pas un loisir princier, mais un devoir. Compte tenu de l'importance des fonctions occupées, la maladie ne pouvait donc constamment être une excuse à la cessation de toute activité diplomatique, ou même à la délégation de ces activités à des tiers. Montrer le prince était d'une importance considérable tant vis-à-vis des sujets qu'à l'échelle internationale. Ainsi, parfois, montrer la faiblesse était un moindre mal, une forme d'honnêteté, comprise telle quelle par les ambassadeurs étrangers. Ceux-ci néanmoins pouvaient en profiter pour examiner le prince et appliquer les codes physiognomoniques dont ils étaient imprégnés, analysant à la fois le comportement et le corps, en tirant des conclusions plus ou moins fines sur les intentions politiques et orientations diplomatiques à prévoir et/ou à suivre. Quand ils avaient connaissance d'éléments concernant d'éventuels problèmes de santé, ils tentaient par tous les moyens de confirmer ou d'infirmer ces informations, à l'instar de Charles de Marillac pour Henri VIII, en octobre 1540 :

> Monseigneur, congnoissant par indice trop clers et manifestes que ce roy avoit sur l'estomac une chose qui luy estoit de maulvaise digestion et que ses ministres en estoient aussi troublez, pour entendre que ce pouvoit estre, j'ay mys peine de parler audict seigneur au plustost qu'il m'a esté possible, prenant pretexte à ce qu'il avoit pleu au roy et à vous, Monseigneur, me faire escrire touchant la reffection du pont qui est auprès d'Ardre, que les Angloys naguères avoient rompu[22].

22 Le pragmatisme de Marillac, qui, selon ses propres mots, prétexte d'un motif diplomatique afin de voir en personne le roi d'Angleterre et de juger de ses éventuels troubles gastriques, est édifiant. Le fait qu'il décide d'aller vérifier l'information de lui-même atteste d'une certaine professionnalisation du métier d'ambassadeur : ce n'est pas pour rien qu'il se retrouvera à la cour de Charles Quint quelques années plus tard. En fait, rien ici, dans la suite de la dépêche, n'atteste une quelconque faiblesse du roi d'Angleterre.

23 Les atteintes de l'âge sont quelque chose de difficile à cacher, mais, pour les rois, elles impliquent de prévoir une succession dynastique, un changement à la tête de l'État : aussi doit-il donner le change. En 1508, le vieux roi Henri VII est visité par l'ambassadeur espagnol Gutierre Gómez de Fuensalida (v. 1450-v. 1535) :

> Et le samedi 4 mars, j'allai à Richmond où il [le roi] était, et plus tard dans l'après-midi j'allai le visiter ; avant d'entrer dans sa chambre, le chambellan sortit et me dit : – Le roi n'est pas bien disposé et voudrait que votre entretien fût bref [...][23].

24 L'entretien entre le roi d'Angleterre et l'ambassadeur espagnol, qui se connaissaient depuis longtemps (Fuensalida était en Angleterre pour la troisième fois), fut marqué par quelques mondanités, avant que fût abordé l'épineux sujet de Catherine d'Aragon[24]. La maladie du souverain n'eut aucun impact notable sur l'entretien, en tout cas du point de vue de l'ambassadeur qui raconte la scène quelques jours plus tard. Et le dialogue qu'il rapporte dans sa dépêche est assez long pour avoir duré près d'une heure. En dehors de

l'avertissement du chambellan, aucun indice ne révèle une quelconque faiblesse d'Henri VII. Pourtant, le roi d'Angleterre mourut quelques semaines plus tard.

25 Inversement, lorsque le prince apparaissait comme particulièrement en forme, cet état physiologique pouvait aussi avoir une importance politique. Il pouvait inquiéter les chancelleries étrangères ou les inviter à reconsidérer leur point de vue. Ainsi Charles le Téméraire, en mai 1476, peu avant la levée de ses troupes pour aller assiéger Morat :

> Hier [le duc de Bourgogne] allait merveilleusement bien, et est si l'on puit dire guéri. Il fit convoquer hier soir tous ses capitaines avec lesquels il discute et étudie les manières de combattre les Suisses, et comment ordonner les escouades et bataillons, tout cela dans une longue harangue[25].

26 Charles le Téméraire sortait effectivement d'une période de fièvre qui avait été signalée (et vérifiée) par le même ambassadeur dans plusieurs dépêches du début du printemps 1476. Coïncidence frappante, cette maladie correspondait à un moment où le duc de Bourgogne n'avait plus de troupes, et se trouvait dans une situation géopolitique extrêmement compliquée. Or, quelques jours après cette dépêche qui présentait le duc comme allant « merveilleusement bien », Panigarola put s'étonner de l'extrême facilité avec laquelle le duc avait réussi à lever de nouvelles troupes, notamment italiennes[26]. La santé du prince avait-elle induit de nouvelles considérations politiques ou de nouvelles considérations politiques avaient-elles eu un impact sur l'état de santé physique et psychologique du prince ?

Le roi vieillissant face au regard des ambassadeurs

27 Dans les années 1540, la génération dorée arrivée au pouvoir dans les années 1510 était devenue celle d'hommes vieillis par l'âge autant que par l'exercice du pouvoir. Or, cette période tout à fait cruciale d'un point de vue géopolitique est extrêmement bien documentée par les dépêches et relations d'ambassadeurs, ce qui permet de comparer le vieillissement des trois souverains qui dominaient l'Europe sous l'œil et la plume avisés des ambassadeurs étrangers, notamment vénitiens et français.

La jeunesse éternelle de François Ier

> [François Ier] est maintenant âgé de cinquante-quatre ans : son aspect est tout à fait royal, en sorte que sans avoir jamais vu sa figure ni son portrait, à le regarder seulement, on dirait aussitôt : c'est le roi. Tous ses mouvements sont si nobles et si majestueux que nul prince ne saurait l'égaler[27].

28 Ce portrait de François Ier à la fin de son règne, en 1546, est dressé par Marino Cavalli, ambassadeur de Venise auprès du roi de France pendant près de deux ans. Il y apparaît magnifique, puissant et robuste : « [...] ce sera là ce qui le fera peut-être vivre encore longtemps[28] ». Un portrait qui correspond largement à l'imaginaire collectif cristallisé autour du vainqueur de Marignan, et qu'attestait déjà en 1516 le Mantouan Rozone parlant des préparatifs d'un tournoi : « Sa Majesté est si forte de corps et d'esprit qu'elle n'a cure de tout cela[29] », ou encore Rinaldo Ariosto, un autre Mantouan, l'évoquant comme une personne dans laquelle fleurissaient toutes les vertus[30].

29 S'il était très certainement une force de la nature, il est cependant peu probable que François Ier avait gardé la même forme physique au milieu des années 1540 qu'au cours des premières années de son règne. De nombreuses anecdotes attestent en fait que sa

santé avait commencé à décliner à la fin des années 1530. En décembre 1539, il était déjà trop faible pour aller à la rencontre de Charles Quint à Bayonne : il envoya ses fils à sa place, et attendit à Loches[31]. Fabrizio Bobba, ambassadeur mantouan, parle dès cette époque d'un « corps malsain de l'intérieur[32] ». Quelques témoignages donnent à imaginer une aggravation de son état de santé : Benvenuto Cellini mentionne dans son autobiographie son inquiétude lorsqu'il repartit pour l'Italie en 1545[33].

30 Comment est-il possible que Marino Cavalli soit passé à côté de ce déclin de l'état de santé du roi ? La gestuelle faisait partie intégrante de la mise en scène du corps physique du prince[34] : François I^er^ le savait pertinemment, et savait se mettre en scène au bon moment, au bon endroit, avec les bonnes personnes. À la fin de sa vie, il ne changea pas d'attitude, ce que confirme la description de l'ambassadeur vénitien. Entre 1544 et 1546, période durant laquelle Marino Cavalli était rattaché à la cour de France, le souverain ne cessa par exemple pas d'aller et venir. Les actes royaux témoignent de ce nomadisme constant : en six mois, de janvier à juin 1544, il se déplaça au moins trente-cinq fois, pour un séjour moyen de cinq jours à peine à chaque endroit[35]. Tous les étrangers qui séjournèrent à la cour de France, encore à la fin du règne, notèrent avec désespoir cette constante itinérance, comme Benvenuto Cellini qui décrit dans son autobiographie la cour comme un train d'une longueur interminable, sans cesse en mouvement[36].

31 Il n'en existe pas moins une différence considérable entre l'état de santé réel du roi de France et le portrait physique et moral qu'en dresse l'ambassadeur vénitien : une déformation qui correspond à une modulation réceptive telle que définie par les grands théoriciens de la réception comme Louis Marin ou David Freedberg[37]. Cette *relazione* de Marino Cavalli en est en fait l'exemple le plus abouti, pour la Renaissance tout du moins. Tellement abouti qu'il en devient déroutant. Il avait nécessairement remarqué certains aspects du déclin de la santé de François I^er^, notamment le fait qu'il ne se déplaçait plus qu'en litière, mais rien dans sa relation ne l'exprime, bien au contraire : « Ce roi supporte bien les fatigues corporelles et les endure sans jamais plier sous le fardeau[38]. » Et il n'était ni stupide ni aveugle : cinq ans plus tard, de retour de légation auprès de l'empereur, il ne manqua pas d'écrire que celui-ci pouvait mourir d'un jour à l'autre[39]. Cavalli aurait-il appris de ses erreurs entre 1546 et 1551 ?

32 Il existe plus vraisemblablement une autre raison au silence, voire au mensonge, de l'ambassadeur vénitien. Il ne semble pas qu'il ait eu quelque avantage personnel à mentir sur l'état de santé du roi de France. La mort de François I^er^ signifiait certes une invasion probable de l'Italie par les troupes françaises d'Henri II (ce qui se produisit effectivement dès 1548), mais Venise appliquait depuis le début des années 1530 une politique de neutralité à l'égard des deux grandes puissances européennes, dans le plus pur intérêt de sa sauvegarde[40].

33 Mais une hypothèse permettrait d'avancer une explication qui redorerait le blason de l'ambassadeur. Il est en effet fort probable que le roi de France ait réussi, à partir du moment où sa santé déclina, à s'isoler peu à peu des ambassadeurs présents à la cour de France, comme le fit Henri VIII en Angleterre. Il semble que François I^er^ résida, à partir de 1541 notamment, dans des résidences plus petites, ce qui excluait de fait toute présence diplomatique, première victime des politiques de gain de logis à la cour puisque souvent jugée inutile. Un ambassadeur mantouan en témoigne, toujours en 1541, évoquant une restriction considérable de son champ d'action politique : « Aujourd'hui Sa Majesté ne va plus que dans certaines de ses résidences privées, qui sont à quatre ou six jours de trajet[41] [...] ». Sans un accès à l'ensemble des dépêches de Marino Cavalli, on ne peut que le

supposer. Mais il est possible que l'ambassadeur n'ait eu lui aussi accès au roi de France qu'un nombre limité de fois, pendant lesquelles François Ier se serait efforcé de montrer une image de roi fort et en pleine santé, lors notamment de grandes cérémonies ritualisées : Cavalli aurait été ainsi le témoin ou même la cible d'une mise en scène maîtrisée du corps du prince, François Ier perpétuant sa jeunesse et sa force par-delà les aléas de la vieillesse.

34 L'isolement partiel du roi serait donc lié à son état de santé : du fait de son vieillissement et de sa maladie, son comportement diplomatique aurait évolué vers un certain retrait. Il faut cependant noter que cette attitude correspond aussi à un caractère très peu porté sur les affaires de l'État, ce que l'un des prédécesseurs de Cavalli, Francesco Giustiniano, décrivait déjà en 1537 : « Le roi Très-Chrétien n'aime pas les affaires ni les soucis de l'état, mais plutôt la chasse et les plaisirs[42] », observation confirmée quelques années plus tard par un Mantouan mentionnant le fait que François Ier n'aimait pas donner audience[43].

L'agonie d'Henri VIII

35 Afin de mieux comprendre les enjeux autour de la fin d'un règne, notamment dans les années 1540, il faut se transporter en Angleterre en 1546-1547, pendant les derniers mois du règne d'Henri VIII. Cela nous est possible grâce aux nombreuses dépêches d'Odet de Selve, ambassadeur français qui résida près de sa cour de 1546 à 1548 : le succès de son ambassade, malgré la position difficile dans laquelle il se trouvait après le départ en catastrophe de Charles de Marillac en 1542, fait de lui un acteur tout à fait exceptionnel de la diplomatie française de la fin des règnes de Henri VIII et François Ier.

36 Rappelons que les deux rois moururent quasi simultanément : tous deux étaient déjà très malades au moment où Odet de Selve arriva à Londres – le même où Marino Cavalli décrivait l'attitude exceptionnellement royale de François Ier. Les dépêches d'Odet de Selve, au contraire, ne dissimulent pas les problèmes de santé du roi d'Angleterre. En septembre 1546, Henri VIII resta inaccessible pendant plusieurs jours à cause d'un rhume, information officiellement communiquée à l'ambassadeur par le chancelier (John Baker)[44] . Le mois suivant, le Français fut débouté d'une demande d'audience en raison de « quelque indisposition qu'il avoyt[45] ». Comme les autres, le roi pouvait d'ailleurs se servir de son état de santé réellement affaibli comme prétexte au refus de réception : en novembre 1546, une ambassade écossaise fut très mal accueillie, et n'eut pas la chance de voir le roi, « indisposé[46] ». Et, en effet, quelques jours avant sa mort, le roi donna encore audience à des ambassadeurs, même s'il ne semble pas avoir pris une part considérable dans ces entretiens menés principalement par ses proches conseillers[47] : ainsi, parfois, le prince, malgré un état de faiblesse visible et notoire, continuait de recevoir les ambassadeurs en audience.

37 La fréquence des entrevues subissait cependant, comme on l'a vu aussi pour François Ier, un net ralentissement au fil du vieillissement royal. On pourrait alors penser que les rares audiences étaient réalisées à des moments de léger mieux afin de dégager une meilleure image du prince.

Jouer de son état : Charles Quint, un empereur maladif

38 Charles Quint, quant à lui, était d'une santé fragile depuis sa naissance. À partir de 1546, il fut la victime régulière de violentes crises de goutte, maladie extrêmement douloureuse

qui le rendait parfois incapable d'assumer correctement ses fonctions impériales[48]. Charles de Marillac, ambassadeur de France à Bruxelles à la fin des années 1540, témoigne de cet état de santé fragilisé :

> L'empereur depuis sa diette ne s'est pas si bien porté qu'il n'ayt en une petite descente qu'on pensoyt une foys estre une sixiesme recheutte de goutte, dont l'on sesmerveilloyt pour estre si tost venue apres une si grande evacuation et purgation comme celle de la diette qu'il avoyt faicte. Toutesfoys il ne se trouve maintenant si mal qu'il n'ose bien parfoys prendre de lair quant il faict ung jour beau et clair, et puis se retire en son poesle qui est encores bien chault, ou il se tient la plus part du temps en une chaize, ayant les jambes haultes et appuyees de peur des descentes[49].

39 Marino Cavalli, après son retour de France, fut dépêché auprès de l'empereur, peu après le départ de Marillac. Le portrait qu'il fit de Charles Quint est radicalement opposé à celui de François I[er], opposition d'autant plus nette qu'elle est largement accentuée par la forme tout à fait caractéristique de la *relazione* :

> L'empereur est âgé de cinquante et un ans, fatigué de corps, avec la goutte qui le traverse tout l'hiver, ainsi que des crises ponctuelles, qui le travaillent horriblement ; et les médecins disent que cela s'est propagé dans la tête, avec un risque de le faire mourir à tout instant[50].

40 Notre théorie serait que l'empereur, même si la réalité de sa douleur devait être terrible, savait en jouer pour en tirer un profit politique. Anne de Montmorency, informé constamment de ce qui se passait à Bruxelles par Charles de Marillac, parlait ainsi de l'empereur, dans une lettre datant de mai 1549, alors que Charles Quint souffrait tant qu'il ne pouvait plus tenir une plume[51] :

> [...] lon veoyt lempereur vieil et maladif, lequel ne doyt rien plus desirer que de laisser une seureté à ses affaires es choses qui demoureront apres sa mort, pour lesquelz establir se pourroyt faire ladite paix et ligue[52] [...].

41 À partir du moment où l'information diplomatique faisait de Charles Quint un prince faible, quasi mourant et pensant uniquement à laisser à son fils un héritage pacifié et stable, l'horizon d'attente autour de ses intentions et agissements ne pouvait être que celui d'une politique défensive, voire attentiste. Ce qui, finalement, servait sa politique extérieure et donnait un effet de surprise à tout ce qu'il pouvait entreprendre. Le bouche-à-oreille sur sa santé présumée lors de ses crises de goutte devenait de cette manière, dans le cas où il était bien maîtrisé, un vecteur de déstabilisation diplomatique.

42 La question de la transmission de l'information par les réseaux diplomatiques est tout à fait cruciale. C'est en remontant à la source de l'information donnée, c'est-à-dire à la personne qui se trouve à l'initiative de la transmission, et en mesurant la densité des réseaux qui la transmettent jusqu'au destinataire ciblé, que l'on peut évaluer sa fiabilité. Ici, les renseignements délivrés par Charles de Marillac à Henri II sont très précis, mais l'ambassadeur ne mentionne dans sa dépêche ni un quelconque entretien avec l'empereur ni un témoignage qui permettrait de comprendre d'où il les tient. La teneur généralisante, la description d'un quotidien plus que d'un instant, évoquent une délivrance indirecte. Il serait tout à fait tentant de croire que l'empereur lui-même était à l'origine de ces informations détaillées, par le biais de ses proches, notamment Antoine de Granvelle, avec qui l'ambassadeur français avait des entretiens quotidiens. Il est beaucoup plus réaliste néanmoins de penser que l'information s'était répandue d'elle-même. Seulement, elle était nécessairement passée par plusieurs personnes avant d'arriver aux oreilles de Marillac, puis du connétable de Montmorency. Parce que ce genre de procédé réceptif implique une déformation quasi systématique de l'information reçue par rapport

à l'information émise[53], et parce que la foule de détails est tout à fait surprenante sans implication directe de l'ambassadeur, il semble raisonnable de minimiser ici la gravité de l'état de santé réel de l'empereur.

43 Cette déformation réceptive est aussi la conséquence première de la pratique de la dissimulation : l'information s'en trouvait amplifiée, alors que, même dans un état de santé critique, un prince pouvait faire croire à une relative forme physique en se montrant directement. Ainsi Henri VIII, quelques jours avant sa mort, est-il décrit par Odet de Selve comme allant « assés bien[54] » à l'issue d'une audience particulière au cours de laquelle l'ambassadeur n'a eu qu'un contact très restreint avec lui.

44 Charles Quint put-il jouer de son état de santé chancelant afin de se rendre imprévisible sur le plan international ? Il ne s'agit pas de remettre en cause sa souffrance mais de questionner son instrumentalisation politique et la diffusion d'une certaine image de l'homme politique. Il semble tout à fait réaliste de penser que, volontairement ou non, l'empereur tira profit de son image de prince faible et malade : la maladie avait fini par modifier les modalités et enjeux du comportement diplomatique des princes souverains.

Conclusion

45 Si l'on sait que la « practique » politique avait son pendant diplomatique, notamment au XVI^e^ siècle, les tenants et autres modalités de ces manipulations nous sont encore largement inconnus. Existait-il un code de conduite diplomatique unique visant à montrer ou dissimuler la maladie du prince à la Renaissance ? Il est à la fois peu surprenant et très intéressant de noter que non : comme pour beaucoup d'autres choses, la maladie était un facteur de déstabilisation des codes de la réception diplomatique à partir desquels les princes et leur entourage improvisaient largement. La perspective humaine est très prégnante dans une telle étude : en effet, il semble que ce soit plus encore la personnalité de chacun des princes que les codes culturels et sociaux qui aient dicté la politique à mettre en œuvre face à cette situation délicate. La réception des signes de la maladie par les ambassadeurs était également différente selon chacun, d'autant plus que certains choisissaient semble-t-il volontairement de ne pas en parler. À l'image d'un Marino Cavalli qui en vint à décrire un roi de France en pleine forme alors que François I^er^ était mourant, la réception diplomatique englobe des cas de figure multiformes et parfois très difficilement explicables. Il semble donc qu'il faille aussi se poser la question du comportement, de ses modulations et de sa réception en partant de la source de l'information.

46 Une approche micro-historique permettrait une analyse beaucoup plus fine de ces relations humaines, donc des modifications induites par le filtre de la réception diplomatique. La maladie ne se limitait bien souvent pas à un épiphénomène sur quelques jours ou quelques semaines. Dans le cadre du vieillissement des princes, c'est au fil des ambassades, de l'évolution de la relation entre le prince et le diplomate qu'il faudrait appréhender ces enjeux pour mieux les saisir. Cette étude beaucoup plus poussée permettrait également de mieux percevoir la « mise en practique » politique dont étaient victimes les ambassadeurs, mais aussi les princes, d'explorer méthodiquement les différents points soulevés par Xavier Le Person pour la France des guerres de Religion, dans le contexte curial plus apaisé, mais aussi moins codifié, du premier XVI^e^ siècle.

47 Concernant la seule maladie, toujours dans le cadre de la réception diplomatique, il serait intéressant de pousser la réflexion encore plus loin, en étudiant non plus la maladie mais la mort du prince : il semble en effet que les derniers instants de certains princes purent être l'occasion de l'introduction d'ambassadeurs étrangers, avec parfois un rôle de témoins clés. Les funérailles royales témoignent probablement aussi de l'introduction de la figure ambassadoriale dans les grandes étapes du théâtre monarchique, notamment dans cette première moitié du XVI^e^ siècle tout à fait cruciale.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Archivio di Stato di Mantova (Mantoue)

Archivio Gonzaga, Dipartimento degli affari esteri, affari in Francia, Bustas 633, 634, 636, 638 et 639 (tirées de *Les diplomates de Mantoue*, à paraître, ci-dessous).

Bibliothèque Thiers (Paris)

Correspondance de Charles de Marillac, ambassadeur français près de l'empereur Charles-Quint, avec le roi de France Henri II et le connétable (6 septembre 1548-11 mai 1549), bibliothèque Thiers, Fonds Thiers, ms. T 61-553 (Papiers Mignet), ms. T 157, 178 f^os^.

Correspondance de Charles de Marillac, de Bruxelles, avec le roi, le connétable, etc. (15 mai-novembre 1549), bibliothèque Thiers, Fonds Thiers, Papiers Mignet, ms. T 158, 134 f^os^.

Sources éditées

AUTON Jean d', 1889, *Chroniques de Louis XII*, éd. René Maulde de La Clavière, Paris, Librairie Renouard, 4 vol.

*Catalogue des actes de François I^er^*, 1887-1908, Paris, Imprimerie nationale, 10 vol.

CELLINI Benvenuto, 1965, *La vie de Benvenuto Cellini, écrite par lui-même*, trad. et éd. Maurice Beaufreton, Paris, Julliard, 2 vol.

Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre, 1537-1542, 1885, éd. Jean Kaulek, Paris, Félix Alcan.

Correspondance politique de Odet de Selve, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549), 1888, éd. Germain Lefèvre-Pontalis, Paris, Félix Alcan.

Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, 1474-1477, 1858, éd. Frédéric de Gingins La Sarra, Paris-Genève, Joël Cherbuliez, 2 vol.

Dispatches with Related Documents of Milanese Ambassadors in France and Burgundy, 1450-1483, 1970-1981, éd. Paul Murray Kendall et Vincent Ilardi, Athens-DeKalb, Ohio University Press-Illinois University Press, 3 vol.

FUENSALIDA Gutierre Gómez de, 1907, *Correspondencia de Gutierre Gómez de Fuensalida, embajador en Alemania, Flandes é Inglaterra (1496-1509)*, éd. Jacobo Fitz-James Stuart y Falcó Alba, Madrid, Imprenta Alemana.

Les diplomates de Mantoue à la cour de France (1500-1559) : extraits de la correspondance diplomatique, à paraître, éd. Monique Chatenet et Marc Smith, 4 vol.

Letters and Papers, Foreign and Domestic, of the Reign of Henry VIII, Preserved in the Public Record Office, the British Museum, and Elsewhere in England, 1862-1934, éd. John Sherren Brewer, James Gairdner, Robert Henry Brodie, Londres, Longman, Green, Longman & Roberts, 21 vol.

MACHIAVEL Nicolas, 1955, *Toutes les lettres de Machiavel officielles et familières*, Paris, NRF, 2 vol.

—, 2011, *Legazioni. Commissarie. Scritti di Governo*, éd. Denis Fachard et Emanuele Cutinelli-Rèndina, Rome, Salerno Editrice.

Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato, 1840, éd. Eugenio Alberi, Florence, Tipografia e calcografia all'insegna di clio, 6 vol.

SANDOVAL Prudencio de, 1955, *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V : Máximo fortísimo, rey católico de España y de las Indias, Islas y Terria firme del mar Océano*, éd. D. Carlos Seco Serrano, Madrid, Atlas, 3 vol.

TOMMASEO Nicolas (éd.), 1838, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI^e^ siècle*, Paris, Renouard, 2 vol.

Études

AZNAR Daniel, HANOTIN Guillaume et MAY Niels F. (dir.), 2014, *À la place du roi : vice-rois, gouverneurs et ambassadeurs dans les monarchies française et espagnole (XVI^e^-XVIII^e^ siècles)*, Madrid, Casa de Velásquez.

BÉLY Lucien, 2007, *L'art de la paix en Europe : naissance de la diplomatie moderne (XVI^e^-XVIII^e^ siècle)*, Paris, Presses universitaires de France.

CHARTIER Roger, 1994, « Pouvoirs et limites de la représentation. Sur l'œuvre de Louis Marin », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2, 49^e^ année, p. 407-418.

CHOPELIN Paul et ÉDOUARD Sylvène (dir.), 2014, *Le sang des princes : cultes et mémoires des souverains suppliciés, XVI^e^-XXI^e^ siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

D'AMICO Juan Carlos, 1996, « Arts, lettres et pouvoir : correspondance du cardinal de Granvelle avec les écrivains, les artistes et les imprimeurs italiens », dans BRUNET Jacqueline et TOSCANO Gennaro (dir.), *Les Granvelles et l'Italie au XVI^e^ siècle : le mécénat d'une famille*, Besançon, Cêtre, p. 333-363.

DESCENDRE Romain, 2007, « Analyse géopolitique et diplomatie au XVI^e^ siècle : la qualification de l'ennemi dans les *relazioni* des ambassadeurs vénitiens », *Astérion*, 5, p. 241-264.

—, 2009, *L'état du monde : Giovanni Botero entre raison d'État et géopolitique,* Genève, Droz.

ÉDOUARD Sylvène, 2013, « Éthique et portrait du prince chrétien : le cas du roi de France Henri II », *Chrétiens et Sociétés.* [En ligne], 20 | 2013, mis en ligne le 17 juillet 2014. URL : http://chretienssocietes.revues.org/3534 ; DOI : 10.4000/chretienssocietes.3534.

ÉDOUARD Sylvène, 2014, *Les devoirs du prince : l'éducation princière à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier.

FREEDBERG David, 1998, *Le pouvoir des images*, Paris, Gérard Monfort.

GARNIER Édith, 2008, *L'alliance impie : François I^er^ et Soliman le Magnifique contre Charles Quint*, Paris, Éditions du Félin.

GILBERT Félix, 1996, *Machiavel et Guichardin : politique et histoire à Florence au XVI^e^ siècle*, Paris, Seuil.

KNECHT Robert J., 1998, *Un prince de la Renaissance : François I^er^ et son royaume*, trad. de l'anglais par Patrick Hersant, Paris, Fayard [trad. de *Renaissance warrior and patron, the reign of Francis I*, Cambridge University Press, 1994].

LE PERSON Xavier, 2002, *« Practiques » et « Practiqueurs ». La vie politique à la fin du règne de Henri III (1584-1589)*, Genève, Droz.

–, 2003, « "Practiques" et "practiqueurs". La vie politique à la fin du règne de Henri III », *Histoire, économie et société*, 2003/3, p. 349-365.

–, 2004, « Les "practiques" du secret au temps de Henri III », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 10 avril 2008. URL : http://rives.revues.org/1823

–, 2005, « Usages et discours de la maladie dans l'art de la négociation politique. Catherine de Médicis et les princes ligueurs en Champagne (1585) », dans BELMAS Élisabeth et MICHEL Marie-José (dir.), *Corps, santé, société. Actes du colloque de Paris du 12-13 décembre 2002*, Paris, Nolin, p. 155-172.

–, 2007, « D'une "bonne et saincte ypocrisie" : usages et discours épistolaire de la maladie dans la vie nobiliaire au XVI^e^ siècle », dans CARLINO Andrea et WENGER Alexandre (dir.), *Littérature et médecine : approches et perspectives*, Genève, Droz, p. 229-246.

MARIN Louis, 1981, *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit.

–, 1993, *Des pouvoirs de l'image*, Paris, Seuil.

MEYER Jean, 2004, *L'éducation des princes du XV^e^ au XIX^e^ siècle*, Paris, Perrin.

MULRYNE J. Ronnie et GOLDRING Elizabeth (dir.), 2002, *Court Festivals of the European Renaissance : Art, Politics and Performance*, Aldershot, Ashgate.

NEVEJANS Pierre, 2014, « Le prince et le diplomate : culture visuelle, mise en scène politique et présence diplomatique (France, Bourgogne, Angleterre, XV^e^-XVI^e^ siècles), mémoire de master 1 sous la direction de Sylvène Édouard, université Jean Moulin-Lyon III, 300 pages.

–, « Le prince et le diplomate. II : Étude de la réception diplomatique dans l'Europe de la Renaissance », 2015, mémoire de master 2 sous la direction de Sylvène Édouard, université Jean Moulin-Lyon III, 467 pages.

PEREZ Stanis, 2007, *La santé de Louis XIV : une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon.

POTTER David L., 2013, « La fin du règne de François I^er^ et l'avènement d'Henri II d'après les dépêches de Jean de Saint-Mauris (1547) », Paris, Cour de France. Article et documents inédits mis en ligne le 1^er^ avril 2013 (http://cour-de-france.fr/article2749.html).

VIGARELLO Georges (dir.), 2005, *Histoire du corps. 1. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil.

NOTES

1. Marin 1981, p. 19.
2. Le Person 2007, p. 230.
3. Perez 2007, p. 260.
4. *Ibid.*, p. 9.
5. Le Person 2007, p. 229-230 ; Vigarello 2005.
6. Le Person 2004, § 24.
7. Gilbert 1996, p. 106-110.

8. Descendre 2009, p. 106.
9. Le Person 2002 ; Le Person 2004, § 38 ; Le Person 2005.
10. Voir *infra*.
11. Aznar et Hanotin 2014, p. 137 et 143.
12. Marin 1993, p. 164 ; Le Person 2004, § 1 et 50.
13. Le Person 2007, p. 235 et suivantes.
14. Machiavel 1955, t. I, p. 411-415, lettre de Nicolas Valori à la Seigneurie, Lyon, 29 janvier 1504.
15. Auton 1889, t. III, p. 313.
16. Bibliothèque Thiers (désormais BT), ms. t 179, f° 58 v°, lettre de Jean de La Rochebeaucourt au grand maître de France, Saragosse, 8 janvier 1519.
17. BT, ms. t 158, f° 14r°, lettre de Charles de Marillac à Anne de Montmorency, Bruxelles, 20 mai 1549.
18. Lettre d'Antoine de Granvelle à Titien, Bruxelles, 28 avril 1549, citée par D'Amico 1996, p. 354 : « Je ne vous ai pas envoyé les privilèges de votre pension pour deux raisons : [...] ; la deuxième parce que Sa Majesté a souffert si longtemps et fort de la goutte qu'il ne pouvait pas signer de la semaine. » ; « *Per due cause non si sono espediti prima li privileggi delle vostre pensioni :* [...] *l'altra per esser stata Sua Maestà si longamente trattenuta dalla gotta que non ha possuto fermarli più presto di questa settimana.* » Nous remercions chaleureusement Juan Carlos d'Amico pour la communication de cette citation. Toutes les citations en italien figurant dans cet article ont été traduites par nos soins.
19. Archivio di Stato di Mantova (désormais ASMa) [tirées de *Les ambassadeurs de Mantoue à la cour de France*, à paraître, éd. Monique Châtenet et Marc Smith, qui nous a été généreusement communiqué], Archivio Gonzaga (désormais AG) 636, lettre de Girolamo Suardino au marquis de Mantoue, Selles-sur-Cher, 21 janvier 1521 : « *Vero hè che non dona audientia a persona, e Madama tutto longho el giorno e gran parte de la nocte sta ne la camera de sua Mtà, qual inertene facendo lezere, [g]iochando a schachi e tavole, e ragionando como quelli suoi domestihi de la camera* ».
20. ASMa, AG 636, lettre de Girolamo Suardino au marquis de Mantoue, Selles-sur-Cher, 4 février 1521 : « [...] Tous les courtisans à cette heure entrent dans la chambre du roi, mais les ambassadeurs n'y sont pas encore admis parce qu'il lui est encore pénible de parler » (« *Tutti li cortesani hora li entrano al Re, ma li ambassatori non sono admessi anchora hè gran faticha a di li vol parlare* »).
21. *Letters and Papers* 1862-1934, t. III, p. 427-446, n° 1157, lettre de Fitzwilliam et Jerningham à Thomas Wolsey, Romorantin, 6 février [1521] : « Le mardi 4 février, j'arrivai à Romorantin, où le roi de France réside en ce moment. Je fus rejoins à l'extérieur de la ville par les baillis de Caen, Montmorency et Meaux, qui m'amenèrent à mon logis, où Jerningham réside. Le lendemain les mêmes personnes m'accompagnaient avec Jerningham vers le roi, qui me reçut avec une grande familiarité, au milieu de sa chambre. » (« *On Tuesday, 4 Feb[ruary], I arrived at Emorantyne [Romorantin], where the French king now lieth. I was met without the town by the bailiff of Caen, Memorance and Moye, who brought me to my lodging, where Jerningham lay. Next day the same persons accompanied me and Jerningham to the King, who received me with great familiarity in the midst of his chamber.* »).
22. Castillon et Marillac 1885, p. 235, n° 266, lettre de Charles de Marillac au connétable de Montmorency, Londres, 21 octobre 1540.
23. Fuensalida 1907, p. 416, lettre de Gutierre Gómez de Fuensalida aux rois catholiques, Richmond, 11 mars 1508 : « *Y el sabado que se contaron quatro dias de março, yo vine a Rixamonte donde esta, y luego aquella tarde fuyle a vysitar, y antes que entrase en su camara, el Privasello salio a mi y dixome : – El rey no esta bien dispuesto y querria que vuestra habla fue breve* [...] ».
24. Catherine d'Aragon avait été mariée à Arthur Tudor, le frère aîné de Henri VIII. Après la mort du prince de Galles, la princesse espagnole avait été confinée en Angleterre, contrairement aux usages normaux du temps. Pendant plusieurs années, les ambassades se succédèrent pour

organiser le rapatriement de Catherine vers ses parents. Elle fut finalement mariée à son beau-frère.

25. *Dépêches des ambassadeurs milanais* 1858, t. II, p. 147, n° 197, lettre de Jean-Pierre Panigarola au duc de Milan, Lausanne, 11 mai 1476 : « *Heri questo Signore e stato benissimo, et si puo dire guarito. Fece convocare heri sera tuti li capitanei soi con li quali disputo e consulte il modo di procedere col campo contra Sviceri, et como voria si conzasseno le squadre et bataglie, faciendo longo discorso di rasonamento.* »

26. *Ibid.*, t. II, p. 236, n° 225, lettre de Gian Pietro Panigarola au duc de Milan, au camp devant Montet, 9 juin 1476.

27. Tommaseo 1838, t. I, p. 279.

28. *Ibid.*, p. 281.

29. ASMa, AG 633, Rozone au marquis de Mantoue, Amboise, 23 septembre 1516 : « *Sua Maestà è tanta forte d'animo et di persona che non cura* ».

30. ASMa, AG 634, lettre de Rinaldo Ariosto à Stazio Gadio, Argentan, 1er octobre 1517 : « [...] *Re Chrmo in la persona del quale me pare che florischano tutte le virtude* ».

31. Mulryne et Goldring 2002, p. 158 : « [...] *Francis explained to Charles's representatives in France that he was not well enough to go as far as he would have liked to meet his guest. He could not ride, but did manage to get as far as Loches in a liter* ».

32. ASMa, AG 638, lettre de Fabrizio Bobba au duc de Mantoue, Ploisy, 9 septembre 1539 : « [...] si Sa Majesté ne se résout pas à s'abstenir des deux sortes de chasse, elle ne vivra pas longtemps, voyant qu'à chaque écart lui vient la fièvre, ce qui montre qu'il a le corps malsain de l'intérieur, comme s'il se gâtait volontairement. » (« [...] *se Sua Maestà non si emenda in abstenersi da tutte queste due sorti di cazze, non è per duvare longamente, vedendosi che con ogni desordine gli viene la febre, il che dimostra quanto scia il corpo malsano di dentro, como si credi che sii guasto per la volara* »).

33. Cellini 1965, t. II, p. 130 : « [...] je craignais que le roi ne mourût, car je l'avais laissé en vérité très malade ».

34. Marin 1981.

35. Knecht 1998, p. 481 ; Potter 2013, p. 2 ; *Catalogue des actes de François Ier* 1890, t. IV, p. 541-639.

36. Cellini 1965, t. II, p. 32.

37. Marin 1993 ; Freedberg 1998, p. 21, 332-333.

38. Tommaseo 1838, p. 281.

39. Voir *infra*.

40. Descendre 2007, p. 247.

41. ASMa, AG 639, Giovanni Battista da Gambara au cardinal de Ferrare et à la duchesse de Mantoue, Paris, 27 janvier 1542 : « *Oggi S[ua] M[aestà] se ne va a veder certi luochi suoi et dico che non tornara di quattro o sei giorni, ma per me son certo che S[ua] M[aestà] istessa non lo sa* ».

42. Tommaseo 1838, t. I, p. 173.

43. ASMa, AG 638, lettre de Giovanni Battista da Gambara au duc de Mantoue, Amboise, 2 décembre 1539 : « [...] *Ultimamente son stato chiarito de S[ua] M[aestà] non vole che niuno ambasciatore li dia fastidio* ».

44. *Correspondance politique d'Odet de Selve* 1888, p. 32, n° 32, lettre d'Odet de Selve au roi de France, Londres, 19 septembre 1546 : « [...] l'on ha icy faict le roy d'Angleterre mallade ces jours passez, touteffoys monseigneur le chancellyer d'ycy m'a cejourd'huy dict que ce n'estoyt rien que quelque rume dont à présent il estoyt guéry ».

45. *Ibid.*, p. 47, n° 47, lettre d'Odet de Selve au roi de France, Londres, 28 octobre 1546.

46. *Ibid.*, p. 57-58, n° 57, lettre d'Odet de Selve au roi de France, Londres, 17 novembre 1546.

47. *Ibid.*, p. 88, n° 96, lettre d'Odet de Selve au roi de France, Londres, 17 janvier 1547.

48. Sandoval 1955, t. III, p. 156 : « L'Empereur tient le lit parce qu'atteint de goutte ; ce grand prince était déjà fatigué de ce très douloureux mal, ses grands labeurs l'ayant vieilli prématurément, ne lui laissant qu'une grande vie et santé, ce qui importe le plus dans le monde. » (« *Cayó el Emperador en la cama por haberle tomado la gota ; que ya endaba este gran principe*

fatigado de tan prolijo y doloroso mal, que sus grandes trabajores le habian puesto en ayes de viejos, no mereciendo él sino una muy larga salud y vida, pues tanto importaba en el mundo .»).

49. BT, ms. t 157, f° 170v°-171v°, lettre de Charles de Marillac à Henri II, Bruxelles, 5 mai 1549.

50. *Relazioni degli ambasciatori veneti* 1840, ser. 1, vol. 2, p. 211 : « *L'imperatore si trova d'età di anni cinquantuno, mal disposto del corpo, per le gotte che tutto l'inverno, e qualche volta d'altro tempo, lo travagliano orribilmente ; e li medici dicono che avendo comunciato ad ascendergli fino alla testa, sono pericolosissime di farlo morire quasi in un subito.* »

51. Voir *supra*.

52. BT, ms. t 157, f° 31r°, lettre d'Anne de Montmorency à Charles de Marillac, [Mézières], 17 septembre [1548].

53. Chartier 1994, p. 414-417.

54. *Correspondance politique de Odet de Selve* 1888, p. 88, n° 96, lettre d'Odet de Selve et de M. de La Garde au roi de France, Londres, 17 janvier 1547.

RÉSUMÉS

Louis Marin disait du prince qu'il était le reflet du royaume dans son corps et son âme. Partant de ce vieil adage, cet article a pour objet de retracer une partie du comportement diplomatique des princes de la Renaissance lorsque ce corps était vicié, de la simple blessure à la déchéance irrémédiable de l'âge. Il se révèle alors que le prince pouvait se servir de sa maladie comme d'un facteur de modulation de son comportement diplomatique, refusant les audiences, les acceptant sous certaines conditions, ou jouant de son état de santé pour faire croire à une faiblesse et obtenir quelques gains politiques.

Louis Marin used to say that the prince was the reflection of the kingdom in his body and his soul. Using this old statement, this article aims to trace some of the Renaissance princes' diplomatic behaviour when the body was vitiated, from the minor injury to the unstoppable forfeiture of age. It turns out that the prince could use his illness as a reason of modulating his diplomatic behaviour, refusing hearings, accepting them under certain conditions, or using his health to make ambassadors see a weakness and gain some political advantages.

INDEX

Mots-clés : réception diplomatique, filtre réceptif, ambassadeur, comportement princier, maladie, Renaissance

Keywords : diplomatic reception, receptive filter, ambassador, prince's behaviour, illness, Renaissance, court studies

AUTEUR

PIERRE NEVEJANS